

# Compte-rendu de la réunion de rentrée sur le protocole sanitaire

*Le 1<sup>er</sup> septembre 2020*

*Présents* direction du lycée (M. Mons gestionnaire, M. Malatchoumy, chef de travaux, M. Naji et M. Perret, proviseurs adjoints, M. Gruat excusé), représentants des différentes catégories de personnels du lycée, représentants des élèves

Le **ministère** a publié fin août un **protocole** allégé (voir par exemple <https://fcpedorian.wordpress.com/2020/09/04/protocole-sanitaire-a-la-rentree-2020/>)  
Le principe de ce protocole repose sur les **gestes barrière** qui limitent la prolifération du virus (masque en toutes circonstances, lavage des mains au savon ou gel hydroalcoolique, distanciation sociale quand cela est possible).

Le lycée applique les consignes du protocoles et **l'objectif de la réunion est d'en discuter les modalités locales.**

M. Naji rappelle que le lycée ne pourra pas empêcher toutes les infections, ne pourra rien faire sur les contaminations extérieures en particulier. Le lycée tachera de diminuer le risque autant que possible.

La **rentrée** se fait complètement en présentiel en classe entière. M. Naji annonce que le brassage recommandé (pas de mélange des élèves d'un niveau avec un autre niveau) ne pourra pas être mis en place à Dorian  
La communication du protocole sera faite via Pronote auprès des parents.

**Le port du masque sera obligatoire pour tous en permanence.** Des masques sont prévus pour l'ensemble des équipes éducatives y compris AESH (ex-AVS). Les masques pour les professeurs et pour les personnels vulnérables (masques spécifiques) seront dans les jours à venir récupérés au Rectorat.

1200 masques sont prévus pour des élèves. Ils pourront être donnés aux élèves en difficulté financière (classe UP2A en particulier). Ils seront distribués via les CPE et la vie scolaire sur demande. Le protocole pour obtenir ces masques sera annoncé clairement aux élèves via les profs principaux dès la rentrée. A titre exceptionnel, les élèves étourdis qui l'auraient oublié

pourront en demander à la vie scolaire. Les masque en papier doivent être jeté dans la poubelle une fois utilisés.

4 masques textiles/élève et lavables 20 fois seront donnés par la Région et sont prévus pour les 2 prochains mois et.

Les élèves réfractaires aux mesures sanitaires et au port du masque seront renvoyés vers la CPE et/ou le Proviseur.

Une visièrre sera prévue aussi pour les professeurs si élève est malentendant et pour les élèves allophones si le masque pose des difficultés de compréhension. *(NDR il a été annoncé quelques jours plus tard par le ministère que des masques transparents pour les classes avec apprentissage de la langue française et les classes où il y a des malentendants vont être livrés d'ici fin septembre)*

Les protocoles sanitaires augmenteront la charge des agents mais il est nécessaire de veiller à ce que celle-ci n'augmente pas trop. Il sera donc nécessaire que chacun prenne sa part de responsabilité dans la mise en œuvre des contraintes sanitaires. Il est prévu une **aération** régulière des locaux, mais ce sera aux élèves et aux professeurs de le faire entre les cours. A la fin de la journée, il faudra fermer les fenêtres et les élèves devront mettre les chaises sur les tables pour faciliter le nettoyage des sols.

Des renforts d'équipe sont prévus par la région pour les agents techniques qui seront absents.

M. Naji annonce que le **gel** est en quantité suffisante. IL y a des bornes à l'entrée du lycée, à l'entrée de la cantine. 5 bornes de gel hydro-alcoolique fixes sont prévues dans l'établissement (entrée du lycée, entrée du restaurant, entrée du bâtiment E, entrée du CDI et dans la salle des profs). 1 borne devra être prévue à l'internat.

Les professeurs et parents estiment qu'il faudrait multiplier les bornes dans le lycée. 5 ne sont pas suffisantes. En particulier il faudrait en mettre une à chaque étage de cours, afin qu'il soit facile pour les uns et les autres de se nettoyer les mains. Les parents soulignent que pour que le protocole soit suivi par les élèves au quotidien, il doit être aussi facile que possible à mettre en œuvre.

**L'administration souligne qu'il est important que chacun vienne aussi avec sa fiole de gel hydroalcoolique**

Les professeurs demandent aussi des lingettes pour nettoyer les ordinateurs entre chaque usage.

Les problèmes des infrastructures du lycée sont soulignés, malgré la priorité sanitaire, il n'y a pas assez de **WC et de points d'eau**. Il faudra trouver une solution pour se sécher les mains aux WC des élèves. La direction rappelle que la région ile de France a prévu de rénover les sanitaires du lycée dans l'année 20/21. A terme, cette situation devrait s'améliorer.

Quelques travaux rapides seront faits en salle des professeurs (WC, VMC).

Un protocole spécifique est prévu pour **l'internat**. Une réunion spécifique des internes et de leurs parents est prévue mercredi 2 septembre. Le port du masque sera obligatoire jusqu'à l'heure de l'extinction des feux (23H) car les élèves sont 3 par chambre (45 internes en tout).

Pour la **cantine**, où déjeunent 1200 élèves en 2 heures, la distanciation physique ne sera pas possible. Le nettoyage des tables ne pourra être fait qu'en fin de service. Les procédures d'aération sont en cours de définition. Les élèves devront mettre du gel avant et après déjeuner et porter le masque dans la queue...

Les professeurs devront prendre leur repas à la cantine ou à l'extérieur et il ne sera plus possible de les prendre en salle des professeurs, uniquement à la cantine.

Le port du masque est déconseillé pendant **l'activité sportive**. Si un élève est dispensé et reste assis sur un banc, il devra alors porter le masque. Le protocole d'EPS date du 16 juillet. Pour les cours d'EPS, le protocole sera aussi adapté à chaque lieu d'exercice car la plupart des activités sont hors établissements. Les vestiaires seront fermés donc les élèves doivent arriver déjà en tenue. Le nettoyage du matériel entre chaque usage va être compliqué d'où la nécessité de bien se laver les mains avant et après l'utilisation. Il est demandé si des bornes fixes de gel sont prévues dans les gymnases par la Mairie. Un temps de concertation est prévu entre le Proviseur adjoint M. Perret et les enseignants d'EPS pour reparler du protocole, des besoins et des recommandations.

Cette crise a eu un impact psychologique important sur les élèves (et les adultes). Les professeurs ont pour mission de faire revenir les élèves dans la dynamique scolaire et de les « ré-enchanter ».

Les parents soulignent leur inquiétude face à l'année qui va venir, aussi bien en ce qui concerne la question sanitaire mais aussi sur une fermeture du lycée s'il y avait des cas COVID au lycée. Après l'année passée, **il est indispensable que les élèves reprennent le chemin de l'école.**

Le Proviseur Adjoint M. Perret rappelle le **rôle essentiel des parents d'élèves**. Ils doivent s'engager à ne pas mettre leurs enfants malades à l'école en cas de symptôme ou s'ils sont contact à risque (cf protocole officiel). Cette règle s'applique aussi aux professeurs et autres personnels qui ne doivent pas venir.

Le rectorat a aussi envoyé un guide aux chefs d'établissement avec **la conduite à suivre en cas de covid** (voir par exemple <https://fcpedorian.wordpress.com/2020/09/04/protocole-sanitaire-a-la-rentree-2020/>)

En cas de covid ou de cas contact, il faut impérativement prévenir le lycée qui préviendra la cellule du rectorat en lien avec l'ARS. C'est l'ARS qui en fonction de la situation décidera de fermer ou pas une classe /le lycée (*NDR : actuellement 3 cas entraînent la fermeture de l'établissement*)

**L'infirmière scolaire** demande une salle dédiée spécifique en cas d'élève malade suspect car impossible de prendre la seule salle de l'infirmerie qui serait alors condamnée pour les autres élèves. Il n'y a cependant pas d'autre salle aérée disponible.

Pour le **CDI**, tout document prêté à un élève sera mis en latence pendant 24H avant d'être remis en circulation.

### Quelques remarques (hors covid)

Attention **les élèves doivent maintenant s'inscrire pour déjeuner à la cantine en ligne** ou aux bornes au plus tard à 9h30 du jour ou ils dejeunent. L'inscription en avance est bien sûr aussi possible. En contrepartie, les élèves ne paieront que les repas où ils se sont inscrits.

**Une nouvelle infirmière** a été nommée au lycée. Elle sera là les lundi, mardi, jeudi toute la journée et le vendredi matin. Normalement une deuxième infirmière devrait être nommée pour un mi temps et devrait assurer les autres jours de présence.  
Le médecin scolaire est lui là le vendredi matin

*Rédactrices : Delphine Marion et Agnès Maître*